

Questions orales

per des chômeurs qui devront se tourner vers l'aide sociale?

L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et l'Immigration): Monsieur le Président, je serai très brève. Je rencontrerai mes homologues provinciaux. Nous discuterons du nouveau programme et des avantages qu'il a pour les provinces. Je rappelle au député que nous avons affecté des crédits supplémentaires à ce programme pour les assistés sociaux. Ce programme est une réussite, et nous y affecterons 800 millions de dollars au lieu de 600 millions, si nous obtenons tout l'argent qu'il faut du côté provincial.

Ce programme ne fera pas augmenter le nombre d'assistés sociaux.

LAIDE AUX PROVINCES

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur le Président, le premier ministre conservateur de la Nouvelle-Écosse soutient que le nouveau programme fera augmenter le nombre d'assistés sociaux. On ne peut pas amputer le régime d'assurance-chômage de 800 millions de dollars sans réduire le nombre de prestataires. Et c'est en plein ce que fait la ministre.

Nous n'avons aucune objection à ce que l'on réintègre les gens à la population active. Cependant, nous nous élevons contre les compressions budgétaires qui enlèvent aux gens le droit de payer leur nourriture et leur logement.

Je veux demander au gouvernement, plus précisément au premier ministre, puisqu'il est responsable de l'ensemble des programmes, comment les provinces pourront payer tous les nouveaux prestataires de l'aide sociale? Le premier ministre accordera-t-il des fonds additionnels aux provinces pour leur permettre de supporter le nouveau fardeau qui leur est imposé?

L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, le député oublie tout à fait que le programme d'aide sociale que nous avons financé dans le passé a permis à des gens de s'en sortir. Il y a moins de gens vivant dans la pauvreté aujourd'hui qu'il y en avait lorsque nous sommes arrivés au pouvoir et il y a plus d'emplois.

Je rappelle au député une constatation du comité parlementaire dont il faisait partie.

M. Allmand: Parles-en au premier ministre de la Nouvelle-Écosse, Barbara.

Mme McDougall: «Que l'article 39 (formation) de la Loi sur l'assurance-chômage soit modifié pour que de nouvelles dispositions plus claires aident les sans-emploi à utiliser leurs prestations pour acquérir les compétences voulues.» «L'assurance-chômage peut être plus que le simple remplacement des gains entre deux périodes d'emploi. Ce devrait être un moyen d'aider les gens à trouver un nouvel emploi meilleur et plus stable.»

C'est exactement ce que le député a signé, monsieur le Président.

* * *

LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

LE BLOCAGE DU FINANCEMENT DES PROGRAMMES

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, certains ministres ont déclaré aujourd'hui que les rumeurs à propos de coupures dans les programmes de développement régional étaient fausses. Ils ont affirmé que l'aide au développement régional est plus globale que celle de n'importe quel gouvernement antérieur.

S'il en est ainsi, pourquoi le gouvernement a-t-il bloqué les renégociations d'ententes de développement économique et régional de près d'un milliard de dollars avec les provinces de la côte est à la côte ouest et jusqu'à l'Arctique?

L'hon. Harvie Andre (ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, il y a dans le discours du Trône des paroles exprimant l'engagement du gouvernement à l'égard du développement régional comme en témoignent l'Office de diversification de l'économie de l'Ouest, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, l'expansion et la poursuite des programmes de développement régional dans le cadre de l'Initiative fédérale de développement économique du nord de l'Ontario (FEDNOR) et des programmes du Québec par le truchement de mon ministère.

Lors de son intervention dans le débat sur le discours du Trône, le premier ministre a réitéré l'engagement du gouvernement à l'égard de la coopération en matière de développement régional.

Telles sont les déclarations du gouvernement. Elles sont fermes. Je ne vois pas pourquoi le député ne les accepte pas telles quelles.

M. Langdon: C'est parce que, monsieur le Président, j'ai siégé ici durant les quatre dernières années et que j'ai vu des déclarations comme celles-là retournées par le gouvernement en l'espace de quelques mois.